

ANNONCES OFFICIELLES - FINISTÈRE

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Modification du Plan local d'urbanisme intercommunal
tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H)
Création de Périmètres délimités des abords (PDA)

Objet, dates et décisions pouvant être adoptés au terme de l'enquête :
Par arrêté AR25-088 du 5 août 2025, le président de Morlaix Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat (PLUi-H) et la création de Périmètres délimités des abords (PDA).
La procédure de modification n° 2 du PLUi-H est rendue nécessaire afin notamment d'adapter son règlement ainsi que ses Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) aux difficultés rencontrées lors de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, à l'avancement des réflexions et des études menées sur le territoire communautaire et à l'émergence de nouveaux projets.
La création de PDA autour de la Manufacture des tabacs et du château de Keranroux vise à exclure des périmètres d'abords des monuments historiques, les zones sans lien avec ceux-ci et à y intégrer les secteurs nécessaires à leur mise en valeur et à leur compréhension.
Le projet de modification du PLUi-H a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui a été soumise à l'autorité environnementale (MRAe). Son avis figure dans le dossier d'enquête publique. Le projet de création de PDA n'est pas soumis à évaluation environnementale.
L'enquête publique, dont le siège sera situé à Morlaix Communauté à l'adresse ci-dessous, se déroulera du lundi 22/09/2025, à 9 h, au mercredi 22/10/2025, à 17 h 30, soit une durée de 31 jours consécutifs.
L'autorité responsable du projet est Morlaix Communauté. Des informations peuvent être demandées auprès du service Planifications-Foncier par téléphone au 02 98 15 31 41 ou par courriel à l'adresse suivante : ep-modif02-pda@agglo.morlaix.fr
Le dossier présenté à l'enquête publique sera accessible pendant toute la durée de l'enquête en versions papier et numérique (poste informatique en libre-service) au siège de Morlaix Communauté et dans les mairies de Pleyber-Christ, Plouégat-Guérand et Taulé, aux jours et horaires ci-dessous. Il sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de Morlaix Communauté : https://www.morlaix-communaute.bzh ainsi que sur le registre dématérialisé : https://www.registredemat.fr/modif02pluih-pda-morlaixcommunaute
À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification du PLUi-H, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil de communauté. Les PDA, éventuellement modifiés afin de tenir compte des conclusions de l'enquête publique, seront créés par arrêtés du préfet de région, après avis des communes concernées et du conseil de communauté en cas de modification significative.
Commission d'enquête :
Le tribunal administratif de Rennes a désigné, par décision du 23/07/2025, une commission d'enquête composée comme suit :
- Présidente : Mme Sylvie Couloigner, attachée d'administration à la retraite.
- Membres : Mme Nicole Devauchelle, directrice de recherche à l'Ifremer à la retraite, et M. Gilles Chauvanaud, ingénieur divisionnaire des TPE à la retraite.
Lieux d'enquête et permanences de la commission d'enquête :
- Siège de Morlaix Communauté, 2B, voie d'accès au Port, BP 97121, 29671 Morlaix cedex.
Ouverture au public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (16 h 30, le vendredi). Permanences de la commission d'enquête : lundi 22/09/2025, de 9 h à 12 h, et mercredi 22/10/2025, de 14 h à 17 h 30.
- Mairie de Pleyber-Christ, square Anne-de-Bretagne, 29410 Pleyber-Christ.
Ouverture au public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30, le vendredi). Permanence de la commission d'enquête : jeudi 02/10/2025, de 13 h 30 à 17 h 30.
- Mairie de Plouégat-Guérand, 13, place du Bourg, 29620 Plouégat-Guérand.
Ouverture au public du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf lundi 22/09/2025) et le samedi, de 9 h à 12 h. Permanence de la commission d'enquête : mardi 07/10/2025, de 13 h 30 à 17 h 30.
- Mairie de Taulé, 12, place de la Mairie, 29670 Taulé.
Ouverture au public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et le samedi, de 9 h à 12 h. Permanence de la commission d'enquête : samedi 18/10/2025, de 9 h à 12 h.
Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions :
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :
- Soit en les formulant directement auprès de la commission d'enquête, au cours des permanences mentionnées ci-dessus.
- Soit en les consignait sur l'un des quatre registres d'enquête publique cotés et paraphés par la commission d'enquête et déposés au siège de Morlaix Communauté et dans les mairies de Pleyber-Christ, Plouégat-Guérand et Taulé, lors ou en dehors des permanences de la commission d'enquête, aux jours et horaires indiqués ci-dessus.
- Soit en les adressant par courrier à l'attention de Mme la Présidente de la commission d'enquête PLUi-H/PDA, Morlaix Communauté, 2B, voie d'accès au Port, BP 97121, 29671 Morlaix cedex.
- Soit en les adressant par courriel à l'adresse suivante : pluih-pda-morlaixco@registredemat.fr
- Soit en les consignait sur le registre dématérialisé sécurisé tenu à la disposition du public sur le site internet : https://www.registredemat.fr/modif02pluih-pda-morlaixcommunaute
Pour être prises en compte par la commission d'enquête, les observations et propositions devront être reçues pendant la durée de l'enquête, soit du lundi 22/09/2025, à 9 h, au mercredi 22/10/2025, à 17 h 30 (dernier délai - clôture de l'enquête).
Les observations et propositions formulées par écrit seront jointes au registre papier du siège de l'enquête publique et tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais. Les observations reçues par courriel seront mises en ligne sur le site internet de Morlaix Communauté dans les meilleurs délais.
Une copie des observations du public pourra être obtenue, aux frais du demandeur, sur demande auprès de Morlaix Communauté, pendant la durée de l'enquête.
Clôture de l'enquête publique, rapport et conclusions de la commission d'enquête :
À l'expiration du délai d'enquête, la commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies. Elle consignera, dans une présentation séparée par sujets de l'enquête publique unique, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables aux projets.
Ce rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, au siège de Morlaix Communauté, dans les trois communes désignées comme lieu d'enquête, à la préfecture du Finistère et sur le site internet de Morlaix Communauté : https://www.morlaix-communaute.bzh

Vie des sociétés - Avis de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes. Dénomination sociale : **LN BOIS**. Forme : EURL. Capital social : 8 000 €. Siège social : Kerhuel, 29590 Pont-de-Buis-lès-Quimerch. Objet social : la société continue d'avoir pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger, abattage, transformation du bois, broyage, vente de bois et dérivés, entretien d'espaces verts, élagage ; et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Gérance : M. Ludovic, Cyril Le Ny, demeurant 1, Goasseach, 29590 Pont-de-Buis-lès-Quimerch. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Quimper.

Vie des sociétés - Autres

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CARDIOLOGIE CROIX AU LIN
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 524,49 €
Siège social : 4, place au Lin, 29250 SAINT-POL-DE-LÉON
Siège de liquidation : Les Tamaris, allée Lagadenou, 29680 ROSCOFF
RCS BREST 408 179 752

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 01/07/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2023, et la disparition de la personnalité morale avec effet ce même jour. Les pièces seront déposées au greffe du tribunal de commerce de Brest.
Pour avis, le liquidateur



Créez et publiez vos annonces légales

- ✓ Quelle que soit la formalité
- ✓ Quel que soit le département
- ✓ Quel que soit le journal habilité

www.regions-annonceslegales.com

Contactez-nous
02 98 33 74 44

L'assurance de toucher 562 000 lecteurs

en 22, 29 et 56

Votre annonce dans

1

RÉDIGEZ VOTRE ANNONCE

Forfait 15 mots, en majuscules, un mot par case

N'oubliez pas d'indiquer téléphone (un mot)

Mots supplémentaires éventuels

2

COCHEZ LA FORMULE CHOISIE

Forfait 15 mots

AUTO • IMMO • DIVERS

OFFRES ESTIVALES*

FINISTÈRE + CÔTES D'ARMOR + MORBIHAN

☐ **50 €**

LES 6 PARUTIONS
SOUS 15 JOURS

Mot supplémentaire : 5 €

☐ **60 €**

LES 8 PARUTIONS
SOUS 20 JOURS

Mot supplémentaire : 6 €

FINISTÈRE

☐ **55 €**

LES 8 PARUTIONS
SOUS 20 JOURS

Mot supplémentaire : 5,50 €

☐ **65 €**

LES 10 PARUTIONS
SOUS 1 MOIS

Mot supplémentaire : 6,50 €

FINISTÈRE NORD

☐ **23 €**

1 PARUTION

Mot supplémentaire : 2,30 €

☐ **38 €**

LES 3 PARUTIONS
SOUS 7 JOURS

Mot supplémentaire : 3,80 €

FINISTÈRE NORD + CÔTES D'ARMOR

☐ **30 €**

1 PARUTION

Mot supplémentaire : 3 €

☐ **45 €**

LES 3 PARUTIONS
SOUS 7 JOURS

Mot supplémentaire : 4,50 €

EMPLOI

VOTRE DEMANDE D'EMPLOI POUR

*Une parution par semaine dans les pages Emploi

☐ **20 €**

LES 3 PARUTIONS

Mot supplémentaire : 2 €

3

VOS DATES DE PARUTIONS

Délai de parution : J+2 après réception de votre grille

1 ^{re} parution	2 ^e parution	3 ^e parution	4 ^e parution
5 ^e parution	6 ^e parution	7 ^e parution	8 ^e parution

4

VOS COORDONNÉES

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail.....

5

VOTRE RÈGLEMENT

Cochez vos options si besoin

☐ **Encadrement annonce dans Le Télégramme +20 %**

☐ **Photo 6 €**

☐ **Domiciliation** « Écrire au Télégramme qui transmettra » 18 €**

☐ **Par chèque**
à l'ordre de Viamédia

☐ **Par carte bancaire :**
Une conseillère vous appellera pour que vous puissiez donner vos coordonnées bancaires

CONTACTEZ-NOUS

Par téléphone

0 800 879 925

Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

Par courrier

Viamédia / Le Télégramme

Service petites annonces

10, quai Armand-Considère (Port de Commerce)

CS 92 919 - 29229 Brest Cedex

Par courriel **petites-annonces@letelegramme.fr**

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant auprès du « Télégramme » - BP 243 - 29205 MORLAIX Cedex